

COMITE D'ORGANISATION STRATEGIQUE DU CMQ2M
Le 14 octobre 2021, à 9h au Restaurant le Sextant, Le Marin.
RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Présents :

M. Serge LETCHIMY, Président du Conseil Exécutif de la CTM
M. Pascal JAN, Recteur de l'Académie de Martinique
M. José MIRANDE, Maire du Marin
M. Michel MARVILLE, Adjoint au Maire du Marin **M. Felix MERINE**, Conseiller Exécutif de la CTM
M. Nicolas LE BIANIC, Directeur de la Direction de la Mer de la Martinique
Mme Myriane MACENO-PAVENEL, Représentante de l'Espace Sud
M. Christophe ROOS, Représentant de l'Université des Antilles
M. Bruno CHARMOILLE, Doyen des inspecteurs de l'Education Nationale
M. Alex ULLINDAH, Chargé de mission à la DGA-Education de la CTM
Mme Valérie PAVIUS, Directrice adjointe de la SARA
M. Claude MACENO, Chargé de communication au cabinet du Recteur
M. Olivier CHEVILLARD, Délégué Régional Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue
M. Laurent MORILLON, Délégué Régional Académique à la Recherche et à l'Innovation
Mme Audrey BEAUBRUN, Directrice du GIP-FCIP de l'académie de Martinique
Mme Antoinette PALVAIR, Proviseure du Lycée Professionnel Raymond NÉRIS
M. Hélié MONTANE LA ROQUE, Chef du service de l'économie bleue à la Direction de la Mer de la Martinique
M. Patrick MAZZEI, Vice-Président du Cluster Maritime de la Martinique (CMM)
M. Éric JEAN-JOSEPH, Directeur technique de la Marina du Marin
M. Christophe JAY, Directeur Délégué à la Formation Professionnelle et Technologique au Lycée Professionnel Raymond NÉRIS
M. Lionel VIALLET, Directeur opérationnel du CMQ2M
Mme Roxanne BONHEUR, Assistante de gestion administrative et financière au GIP-FCIP de l'académie de Martinique

Absents :

M. Luc CLEMENTE, Président de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM)
M. Olivier JEAN-DENIS, Conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAPNORD)
M. Teddy LEBON, Représentant de l'Ecole de Formation Professionnelle Maritime et Aquacole (EFPMA)
M. Jean-Remy VILLAGEOIS, Président du Grand Port Maritime de la Martinique (GPMLM)



Annexes : Feuille d'émargement et présentation Powerpoint du COS du 14/10/2021

Mme la Proviseure du Lycée Neris ouvre la séance par un mot d'accueil et de remerciements en rappelant les objectifs et les enjeux de la labélisation du CMQ2M pour la jeunesse martiniquaise.

M. le Recteur de l'académie présente le Campus des Métiers et des Qualifications de la Mer en Martinique comme l'un des projets phares du CAP 2023 visant à faire de l'académie un acteur au cœur du développement du territoire.

La ville du Marin tournée vers la mer est un atout incontournable dans le développement de la Martinique c'est tout naturellement que le lieu d'implantation de ce CMQ a été choisi au Marin.

Porté par l'académie de Martinique et soutenu par la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), le Campus des métiers et des qualifications de la mer est le premier campus de Martinique labellisé par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Le CMQ2M regroupe un réseau d'établissements de formation et du secteur économique de la mer pour développer, en synergie, des parcours de formation aux métiers de la mer. Il représente un moyen de rapprocher l'école et les besoins des entreprises, de valoriser les métiers de la mer et de favoriser ainsi le développement des compétences des jeunes et de l'emploi sur le territoire martiniquais, dans des domaines allant de la protection de l'environnement marin à la maintenance nautique, en passant par le transport maritime, la pêche ou les activités de plaisance...

L'objectif est de répondre à un besoin d'amélioration de l'employabilité et des compétences des jeunes martiniquais(es) et plus largement de tous les publics de la formation et certification professionnelles tout au long de la vie (FCTLV), dans les filières maritimes.

Ce CMQ2M doit être vu comme un point d'entrée important dans la formation et la valorisation des métiers de la mer,

M. le Maire du Marin rappelle le rôle central de la ville du Marin dans le développement des métiers de la mer et en particulier du nautisme, et affirme pleinement son intérêt pour les missions portées par le CMQ2M. Il insiste sur l'importance de mettre en concordance la formation des jeunes et les besoins exprimés par les entreprises dans l'intérêt du développement de la filière marine car nous aurons besoin de salariés dans toutes les activités maritimes dans l'avenir. Il rappelle la nécessité d'une exploitation raisonnée et efficiente de la surface maritime et de la biodiversité marine.

M. le Président de la CTM soutient l'initiative de l'académie de Martinique de création d'un campus des métiers et des qualifications de la mer et rappelle les enjeux pour le territoire d'une mise en synergie de tous les acteurs de la mer au profit du développement économique et social de la Martinique. L'installation du COS est un début et non une finalité.

Il se félicite que la CTM soit associée à la stratégie du Campus ainsi que sur la carte de formation et souligne toute l'importance que la CTM entend donner aux objectifs stratégiques de ce nouvel outil au service de la jeunesse et de la filière.



Il souligne la disproportion existante entre la capacité des martiniquais à connaître la mer et la capacité à exploiter de façon raisonnée le milieu marin. Installer un campus de la mer, c'est développer une reconnaissance vitale pour la Martinique afin que les martiniquais se mettent en relation avec leur milieu marin comme espace d'exploitation, de développement et d'organisation des filières.

M. le Président de la CTM regrette la présence insuffisante de l'IFREMER sur le territoire Martiniquais et plus largement au niveau de l'outre-mer, qui représente pourtant l'essentiel de l'étendue maritime nationale. Il rappelle l'importance et la place de la mer dans notre Région avec sa dimension culturelle et informe les membres du COS sur les interpellations auprès de l'Etat qu'il a faite pour davantage de moyens et de clarifications des enjeux de développement économique, de préservation de l'environnement et de la ressource, et de diplomatie territoriale.

La CTM préconise la mise en place d'un volet université de la mer par la création de formations avec un volet Recherche à l'Université des Antilles, en particulier dans le domaine de la biodiversité. Il y a une dynamique dans ce champ et à ce titre, il sera créé prochainement un laboratoire de pharmacologie au Lamentin qui va intégrer les richesses terrestres, végétales mais aussi marines de la Martinique.

Le projet de construction d'un port au Robert est, pour M. le Président de la CTM, un point important dans l'évolution des qualifications et des métiers de la mer. Aussi, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) territoriale, aura pour objectif de construire des parcours professionnels plus pertinents pour la jeunesse martiniquaise.

L'Association de Gestion de l'Environnement de la Formation en Martinique (AGEFMA) peut répondre au manque d'analyse dans ce domaine.

L'ensemble des participants se rejoignent sur la nécessité de collaborer pour une bonne stratégie et une bonne gestion de développement. Les particularités du territoire, notamment la présence importante de TPE/PME, et la recherche en polyvalence de la main-d'œuvre, nécessite une adaptation en temps réel de l'offre de formation sur le territoire.

En ce qui concerne l'organisation du CMQ2M, le GIP-FCIP de l'académie de Martinique en assure le portage administratif et financier, et le Lycée Professionnel Raymond NÉRIS du Marin en est l'établissement support. M. Lionel VIALLET, personnel de l'Éducation Nationale, a été nommé Directeur Opérationnel depuis le 1er septembre 2021.

La gouvernance du CMQ2M est partagée entre la CTM et l'Académie de Martinique.

Le campus dispose d'instances de pilotage : un comité d'organisation stratégique (1fois/an), ainsi que plusieurs comités techniques (formation-emploi, orientation-insertion et suivi-évaluation).

Le projet de création du CMQ2M à la rentrée 2021, lancé par l'Académie de Martinique, répond concrètement à une nécessité de mise en synergie des acteurs de la formation et du monde professionnel



du milieu maritime. Les demandes émergentes impulsent l'ouverture de nouvelles formations en lien direct ou connexes avec les métiers de la mer.

Monsieur le Directeur de mer insiste sur la diversité des métiers de la mer avec une dichotomie importante entre les activités navigantes et non-navigantes et l'importance de la réglementation qui s'applique aux métiers navigants qui ne peuvent s'exercer sans l'obtention de certains certificats et brevets (capitaine 200, 500...).

Face à la méconnaissance de la mer par le grand public, M. le Recteur de l'académie de Martinique poursuit son engagement dans un plan d'information, dès le plus jeune âge, sur les métiers de la mer. Le projet d'associer le patrimoine culturel et le développement économique de la Martinique est une opportunité pour l'intérêt que peut susciter le CMQ2M.

La CTM insiste sur la promotion d'un volet de formation « Yoles » et propose la création d'une cellule dédiée avec M. Félix MÉRINE, Conseiller Exécutif en charge de l'Economie bleue, Pêche, Patrimoine Maritime et des Sports à la CTM et M. Olivier MARIE-REINE, Président de la commission Economie Bleue, Pêche et Patrimoine Maritime.

Le patrimoine culturel, notamment la « Course Des Yoles », est une vitrine de l'attractivité vers les qualifications et métiers de la mer.

Malgré la suppression d'un Master en sciences Ecosystèmes marins tropicaux (EMT) par manque d'apprenants, l'université propose une modification du Master Gestion de l'environnement (GEE) en incluant un programme sur les récifs coralliens, l'ouverture d'un Master en lien avec la valorisation des sargasses et l'ouverture de la Licence professionnelle Systèmes Industriels Automatisés et Maintenance.

M. VIALLET présente la cartographie des formations structurelles maritimes sur le territoire en insistant sur l'importance du travail en réseau des différents partenaires du campus (Education nationale, Ecole de formation professionnelle maritime et aquacole, Université). Cette offre structurelle doit être accompagnée par la création de formations certes existantes (électricité, chaudronnerie, menuiserie, cuisinier, mécanicien...) mais avec une coloration « mer », ainsi que des formations Complémentaires d'Initiative Locale (FCIL) pour faire face à l'évolution de la demande des entreprises et aux besoins de transmission et de valorisation des compétences. Le développement de ces parcours professionnels passe aussi par la mobilité internationale : une ouverture sur la caraïbe et l'hexagone.

La valorisation de la culture maritime et des métiers de la mer auprès des jeunes constitue également un enjeu important. Le plan d'action du CMQ2M prévoit le déploiement en 2022 du brevet d'initiation à la mer (à titre expérimental au LP Neris).

Mme PAVIUS rappelle l'engagement de la SARA auprès de la jeunesse. En effet, la SARA reste un partenaire affirmé dans l'accompagnement des jeunes dans la réussite de leur projet.

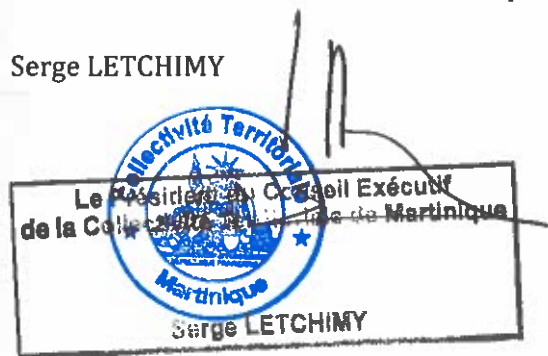
M. le recteur JAN rappelle son objectif d'employabilité des élèves dans le plan « Culture + ». Par la polyvalence des compétences et ces nouvelles formations, la jeunesse sera intéressée par la culture maritime en Martinique et à l'international. La féminisation de ce secteur d'activité sera un indicateur d'attractivité.

Un second Campus des Métiers et des Qualifications est en projet sur le territoire. Il devrait promouvoir les métiers de la restauration, de l'alimentation, du tourisme et de l'hôtellerie.

La séance est levée à 10 h 45.

Monsieur le président
de la collectivité territoriale de Martinique

Serge LETCHIMY



Monsieur le recteur
de l'académie de Martinique

Pascal JAN

10 5 AVR 2022